

OOSSIER QUEL CENTRE-VILLE POUR DEMAIN?



Brahms à trois

c'est reparti!

VIE PRATIQUE P12



PROFITEZ D'OFFRES ET DE SERVICES QUI ONT TOUT PRÉVU POUR VOUS!



GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE

LE SERVICE +

Une protection de chaque instant contre les accidents corporels qui peuvent survenir chez vous, dans la rue, lors de vos loisirs, avec un seul contrat pour toute la famille! Pratique!

PRÉVOYANCE

En cas de licenciement et si vous percevez des prestations chômage, vous pouvez bénéficier d'une aide au retour à l'emploi. Et pour chaque année sans arrêt de travail indemnisé, vous profitez d'1 jour d'indemnités en plus.



SANTÉ

Avec Allianz Santé Service, bénéficiez de tarifs négociés dans notre réseau de partenaires en cas d'hospitalisation.

SÉNIORS ET TNS

LE SERVICE +

Santéclair et de services à domicile

FAITES PROFITER UN **PROCHE DE NOS OFFRES**

et recevez des étoiles en cadeau*!

Si l'un de vos proches devient client, nous vous récompensons en étoiles cadeau*. Une bonne raison de recommander votre entourage à votre Agent Général.

MULTIRISQUE PRO

Dans les situations d'urgence, vous

bénéficiez de l'organisation et de la prise en charge du nettoyage et de la mise en sécurité des locaux

sinistrés, ainsi que du transfert de votre mobilier et de votre stock

MOIS

OFFERTS

LE SERVICE +

Avec yous de A à Z

MOIS

OFFERTS

VENEZ RENCONTRER VOTRE AGENT GÉNÉRAL, GUILLAUME LELOUP

CHÂTELLERAULT

4 avenue Adrien Treuille leloup.chatellerault@allianz.fr

05 49 21 28 46

LENCLOÎTRE

6 rue de la Franchise leloup.lencloitre@allianz.fr

05.67.08.64.04

JAUNAY-MARIGNY

Allianz (II)

MOIS

OFFERT

-15%

PROTECTION JURIDIQUE PRO

Conflit prud'homal, protection de votre e-réputation, un juriste dédié vous aide à défendre vos droits et ceux de votre

entreprise et vous assure une prise en

charge en cas de procédure

LE SERVICE +

Le Moulin - 72 av. de Bordeaux jaunay-marigny@allianz.fr

05 49 62 84 71





Du concret pour notre centre-ville!

Il y a quelques mois déjà, nous développions notre plan d'actions pour le centre-ville, avec ce qui a déjà été fait et les axes sur lesquels nous souhaitions appuyer. 16 fiches-actions ont été clairement identifiées et validées par la signature de la convention «Centre-ville de demain» avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Je voudrais m'arrêter sur un point qui me semble particulièrement important : la rénovation urbaine du centre ancien, afin d'attirer les clients, commerces mais aussi les futurs locataires ou propriétaires à revenu moyen ou élevé.

L'offre du centre-ville n'est pas adaptée actuellement, ce qui explique un fort taux de vacance. La reconversion de l'ancienne école Paul Bert (9 logements locatifs), l'aménagement de l'Hôtellerie Saint-Jacques, la réhabilitation de l'immeuble Piault, ou l'opération sur l'îlot des Cordeliers participent à cette ambition. L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, que nous souhaitons poursuivre, a porté ses fruits.

Nous couplerons cette action avec une politique de stationnement agressive et la création de parkings (rue du Souci), qui permettront à Châtellerault d'être beaucoup plus attrayante que ses voisins qui bannissent totalement les voitures du centre.

Toutes ces actions sont greffées autour du projet moteur : les bords de Vienne. Nous allons replacer au cœur de la vie des habitants sa rivière, naguère nourricière, aujourd'hui vecteur d'attractivité et du développement touristique de la ville.

Enfin, une action spécifique, à laquelle je tiens beaucoup, sera menée sur l'image de Châtellerault, qui n'a pas celle qu'elle mérite, c'est-à-dire une ville où il fait bon vivre, avec tous les équipements publics d'une grande!

Ensemble, unis pour notre ville.

Maire de Châtellerault. Président de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault



La nouvelle rue Louis Effroy accueille 15 pavillons HLM

15 nouveaux logements individuels très économes en énergie ont été aménagés au croisement de la rue Charles Cros et de l'avenue Pierre Abelin dans le quartier d'Ozon, là où se dressait il y a quelques années la tour T9.

« L'environnement a entièrement été reconfiguré dans le cadre du Programme de Rénovation urbaine engagé dans ce quartier depuis 2007 », a rappelé le maire Jean-Pierre Abelin dans son discours d'inauguration au cœur de la nouvelle résidence de la rue Louis Effroy, du nom de l'ancien architecte municipal de Châtellerault de 1942 à 1965 qui a notamment participé aux chantiers de Berthelot et des quartiers d'Ozon et des Renardières.

Cette opération a en effet été possible notamment grâce à la bonification des aides de l'État (355 491 €) à travers l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et aux subventions de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault (104 900 €) et du conseil départemental (185 000 €), le reste étant financé par le bailleur social Habitat de la Vienne (15 000 €).



Bimensuel d'informations de la Ville de Châtellerault Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac 86106 Châtellerault Cedex

Courriel: le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr Directeur de la publication: Jean-Pierre Abelin

Réalisation: Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédacteur en chef: Charles Viansson-Ponté Rédaction: Charles Viansson-Ponté, Patrick Sitaud.

Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos: Nicolas Mahu

Régie publicitaire: COMWEST 06 81 14 22 06

Impression: Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Conception: Agence Chat Noir - Châtellerault

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous!

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées : par courriel:

le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr par téléphone au 05 49 23 64 56 ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville : www.ville-chatellerault.fr

Accédez sur le site www.ville-chatellerault.fr

à l'application **iPhone**

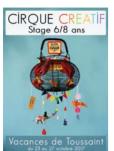
à la version pdf et audio du magazine





> LES BRÈVES

STAGE DE CIRQUE PENDANT LES VACANCES



L'École Nationale de Cirque de Châtellerault (ENCC) propose une semaine de stage de « cirque créatif » pendant les prochaines vacances de Toussaint, à l'attention des 6/8 ans. Au programme, 5 jours de pratique avec un accueil des enfants de 9h à 17h.

>Informations et inscriptions au 05 49 85 81 81 Tarif: 200 €

DES « ESPOIRS » À L'HÔTEL SULLY

Du samedi 14 au dimanche 22 octobre, l'association « Regards », présidée par Gérard Levasseur, propose une exposition baptisée « Espoirs » à l'Hôtel Sully. Cette exposition est réalisée par 11 artistes châtelleraudais et réfugiés soudanais (peintres, céramistes, poètes et photographes).

> Hôtel Sully - 14 rue Sully Entrée libre et gratuite Ouvert du lundi au vendredi et le dimanche de 15h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h

INSCRIPTIONS AU SPECTACLE DES SENIORS DU CCAS



La ville de Châtellerault est heureuse de proposer à ses habitants, âgés de 70 ans et plus, de revivre l'époque mythique du cinéma ainsi qu'un tour du monde en chansons : charme de l'Orient, tonalités de l'Afrique, couleurs du carnaval de Rio, beauté des lacs irlandais... danseuses et paillettes du French Cancan vous émerveilleront lors du spectacle du 3 décembre prochain, au complexe culturel de l'Angelarde.

> Les places sont à retirer au CCAS 5 rue Madame, du lundi 6 au ieudi 9 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00, et le vendredi 10 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Conditions: habiter Châtellerault. avoir 70 ans ou plus en 2017, se munir d'une pièce d'identité.

Un concert de Grand Châtellerault en ouverture

d'Automne Musical







Depuis janvier 2017 et l'extension de son territoire, Grand Châtellerault est riche de 3 festivals de musique classique de grande renommée (1), dirigés par 3 musiciens concertistes à la carrière internationale (2). Chaque festival a son public, son style, mais tous partagent le même but : faire connaître un répertoire musical commun et les jeunes artistes qui l'interprètent. Pour que ces publics différents se croisent et se connaissent, l'Agglo a demandé aux musiciens incarnant ces 3 festivals d'unir leurs talents sur la scène du théâtre Blossac : ils ont choisi de nous offrir « Brahms à trois », un concert consacré à la musique de chambre du compositeur romantique : la Deuxième Sonate pour alto et piano opus 120, la Première Sonate pour violoncelle et piano opus 38 et le Trio pour alto, violoncelle et piano opus 114.

(1) « Automne Musical » à Châtellerault, Les Vacances de Monsieur Haydn » à La Roche-Posay et « Aux Ormes Mozartiens! » aux Ormes

(2) Cyril Huvé au piano, Jérôme Pernoo au violoncelle et Michel Michalakakos à l'alto

THÉÂTRE BLOSSAC Dimanche 22 octobre à 16h Entrée : de 6€ à 17€

Toute la programmation sur www.festival-automne-musical.fr





CÔTÉ ARCHI

Le Théâtre Blossac ouvre pendant les vacances!

obligatoire

Les vacances de la Toussaint sont l'occasion de découvrir, redécouvrir ou faire Réservation découvrir un lieu unique : le théâtre Blossac, merveilleux théâtre à l'italienne. restauré dans les règles de l'art, de la scène au poulailler, du péristyle à la à l'office Redoute, des décors à la machinerie... Du 24 octobre au 4 novembre, les visites de tourisme ont lieu les mardis, jeudis et vendredis à 15h et les samedis à 15h et à 16h30. 05 49 21 05 47 Un atelier masque attend les enfants le mercredi 25 octobre à 15h.

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rénovation énergétique : trois jours pour s'informer



expositions du Chillou, les 27, 28 et 29 octobre, de 10h à 19h

Parc des ACT'e, plateforme territoriale de la rénovation énergétique mise en œuvre par Grand Châtellerault, prend ses quartiers au Salon Maison (lire page 6). Avec le soutien de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie et de l'espace Info énergie, ACT'e remplit une mission d'accueil, de conseil et d'information pour les particuliers qui ont des projets de travaux de rénovation de leur habitat. Pendant deux jours, des conseillers énergie donneront des conseils, Entrée gratuite du diagnostic au financement en passant par le choix des professionnels.

Nouveaux propriétaires à La Mélusine



Depuis début septembre, l'ancien apprenti de Bernard Ricolleau, Alexandre Burgault, et son épouse Sandrine ont repris la chocolateriepâtisserie La Mélusine. Après avoir travaillé dans plusieurs pâtisseries et chocolateries, Alexandre Burgault avait envie d'avoir son propre commerce. Quand il visitait une affaire, il en parlait toujours à son ancien patron jusqu'au jour où Bernard Ricolleau a saisi l'opportunité et a proposé son commerce à Alexandre.

La boutique fonctionne avec les mêmes employés, le patron, deux apprentis au laboratoire et trois vendeuses (dont la patronne et l'ancienne patronne) en boutique. Quant aux spécialités, elles sont les mêmes pour le moment : grêlons, nougatines du Poitou, crottes de biques..., « Nous désirons conserver l'identité de La Mélusine » confie Alexandre qui compte bien apporter ses spécialités petit à petit.

LA MÉLUSINE Chocolaterie-pâtisserie 97 rue Bourbon - 05 49 23 08 24 chocolateriemelusine.86@gmail.com Ouvert les mardi et mercredi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h, du jeudi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 12h15



Depuis début septembre, Christophe Miot, cuisinier de profession depuis 30 ans, a repris le restaurant Chez Gautier pour en faire Ô Rendez-vous. « Ca a été un coup de cœur. C'est un challenge et même si j'avais un autre projet en tête, quand je suis venu manger ici il y a quelques semaines, tout a basculé... il fallait que je reprenne ce restaurant pour le pérenniser. »

Christophe a conservé Stéphane, le fidèle serveur de Chez Gautier « avec qui il forme une véritable équipe », a relooké le restaurant et travaille « au maximum avec des producteurs et fournisseurs du secteur, le plus possible en circuit court ». Menus de 15 euros (midi) à 25 euros (soir) et à la carte.

Ô RENDEZ-VOUS

189 rue d'Antran - 05 49 90 24 74

Ouvert les lundi, mardi et mercredi midi de 12h à 14h, les jeudi, vendredi et samedi midi de 12h à 14h et soir de 19h à 21h30, et jusqu'à 22h le samedi soir

Pompes funèbres Saint-Jacques :



Depuis le 1^{er} juin, Alexandra Amirault-Moyne a ouvert un service de pompes funèbres ; une envie qu'elle avait depuis longtemps, elle qui voulait devenir thanatopracteur et qui a longtemps accompagné les personnes en fin de vie. « J'aime ce métier et mon but est d'accompagner les familles dans la dignité et la compassion, avec le même respect et la même empathie pour tous », explique-t-elle. Elle fait également des devis « pour éviter que les funérailles soient préparées dans la panique et la douleur ».

Elle propose des articles funéraires classiques et plus modernes comme les cercueils personnalisables ou monuments funéraires en métal, service inédit à Châtellerault. Elle proposera, devant sa boutique, du 23 octobre au 1er novembre, et le 1er novembre devant le cimetière Saint-Jacques, des chrysanthèmes frais.

POMPES FUNÈBRES SAINT-JACQUES 10 faubourg Saint-Jacques 09 81 27 90 96 pfstjacques@gmail.com Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h



110 exposants au salon Maison

La deuxième édition du salon Maison se déroulera du 27 au 29 octobre, au parc des expositions du Chillou. Cet événement est une véritable source d'inspiration pour tous vos projets en lien avec votre habitat, votre jardin ou la décoration de votre logement.

Comme l'an passé, 110 exposants vous attendent au Chillou du 27 au 29 octobre pour vous faire découvrir leurs savoir-faire. Vous allez ainsi pouvoir trouver toutes les solutions à vos projets en construction, rénovation, équipement et aménagement intérieur tout comme extérieur. Le salon Maison est également fait pour vous si vous avez besoin de nouvelles idées et d'inspiration pour réinventer votre chez-vous. Profitez de cette réunion unique de spécialistes pour comparer les offres et choisir celle qui vous correspond.

Grand Châtellerault sera présente dans les allées du salon avec son stand dédié à son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain. L'occasion de prendre connaissance du dispositif et des aides dont vous pouvez bénéficier.

Près de 5 500 visiteurs sont attendus sur ce week-end d'échange consacré à votre maison.

Vendredi 27 octobre : 14h - 19h

Samedi 28 octobre: 10h - 19h

Dimanche 29 octobre: 10h - 19h

Plein tarif: 4€

Enfants accompagnés - 15 ans : gratuit

Parkings gratuits,

restaurant et bar sur place

Plus d'informations : www.salon-maison.fr

Un nouveau site et des emplois chez DVTA

Installée depuis 50 ans à Ovré, la société DVTA (ex Transports Dechaume), spécialisée dans le transport de véhicules. va s'implanter à Ingrandes-sur-Vienne. Reprise fin 2016 par Laurent Lemond, PDG de 2L Logistics, l'entreprise et ses 55 salariés se donnent ainsi de nouveaux moyens de développement.

« La famille Dechaume avait la volonté de céder son entreprise pour en assurer la pérennité, raconte Laurent Lemond. Il y a quatre ans, j'ai déjà repris une



entreprise similaire dans l'Est de la France. Depuis, le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois ont été multipliés par trois. Cette entreprise couvre le couloir Est de la France. Avec la reprise de DVTA, je compte développer l'activité de 2L Logistics sur toute la partie Ouest. » Le site de DVTA à Oyré n'offrait pas de possibilité d'extension. Le choix s'est alors porté sur Ingrandes. Sur 7 hectares de terrain, un bâtiment de 1 000 m² et une surface de parking pouvant stocker en extérieur 2 500 véhicules vont ainsi voir le jour. « M. Abelin et la Maire d'Ingrandes, M^{me} de Courrèges, m'ont beaucoup aidé dans ce projet. Le service économie de l'Agglo a été également très facilitateur. J'ai été agréablement surpris de la dynamique du territoire. J'ai rarement vu ça. »

Les premiers coups de pioche auront lieu en novembre. Le déménagement d'une partie des salariés et des camions transporteurs se déroulera en avril. Le site sera entièrement opérationnel fin juin 2018. Avec une croissance de 2 à 5% par an, le secteur du transport de véhicules se porte plutôt bien. Le site d'Ingrandes devrait bénéficier de cette conjoncture. « Depuis la reprise de DVTA fin 2016, nous sommes passés de 55 à 70 emplois. Début 2019, nous devrions atteindre les cent salariés. »

> VISITER UNE **ENTREPRISE**, C'EST POSSIBLE!

Le tourisme de découverte des entreprises est un tourisme en pleine expansion. C'est pourquoi depuis 2015, l'office de tourisme de Grand Châtellerault propose lors de chaque petites vacances scolaires la visite d'entreprises du Châtelleraudais pour découvrir leurs produits et modes de fonctionnement.

Deux visites sont prévues les mercredi 25 octobre, à 9h45, chez Johnson Screens à Availles-en-Châtellerault, et le mardi 31 octobre, à 14h45, chez Thalès Avionics à Châtellerault.

Réservation obligatoire au plus tard 48h avant la visite à l'office de tourisme de Grand Châtellerault, au 05 49 21 05 47.

Rendez-vous sur place 15 minutes avant les visites, présentation d'une carte d'identité; photos et téléphone portable interdits.

Tarif: 3 € par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans





Jean-Pierre Abelin, maire de Châtellerault et président de l'Agglo

La convention « Centre-ville de demain » a été signée fin septembre, liant la Ville et l'Agglo à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce partenariat inédit ouvre notamment sur des financements de l'État qui vont permettre de décliner un plan d'actions visant à redynamiser les centres de Châtellerault. Au cœur des projets urbains et économiques envisagés se joue dès aujourd'hui et pour les années à venir l'attractivité commerciale et résidentielle de nos centres-villes de demain.

es villes moyennes qui rayonnent sur leur bassin de vie doivent aujourd'hui, pour rester attractives, penser l'avenir de leur centre-ville autrement. Elles doivent faire face à la mutation des modes de consommation, à la répartition des structures commerciales, et à l'offre dématérialisée que permet internet.

S'inscrivant dans une démarche volontariste de rénovation et de dynamisation de son centre-ville, un colloque a été organisé par la Ville de Châtellerault et l'Agglo le 13 février dernier autour de la reconquête de ses centres-villes, leur attractivité résidentielle, commerciale et économique. Ce travail a finalement débouché le mois dernier sur la signature d'une convention entre la Ville, l'Agglo et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Ce partenariat va aider à financer et à accompagner un programme d'actions pluriannuelles concrètes, intégrant de nombreux domaines d'actions : immobilier, foncier, habitat, commerce, mobilité...

« La convention « Centre-ville de demain » tout juste signée avec la Caisse des Dépôts permettra à l'Agglo d'intervenir sur le centre-ville de Châtellerault, mais aussi sur les centres-bourgs de Grand Châtellerault, en fonction des résultats de l'étude commerciale qui va être lancée d'ici la fin de l'année sur l'ensemble du territoire de l'Agglo », précise le maire et président de Grand Châtellerault, Jean-Pierre Abelin.

EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES PRATIQUES

La convention permettra également de poursuivre les efforts mis en place depuis déjà plusieurs années. Depuis 2004, la Ville a rénové des immeubles de bâti ancien et réhabilité des équipements structurants, comme le nouveau quartier Alaman qui a vu le jour à la place de l'ancien hôpital et qui aujourd'hui offre en centre-ville une école, un grand parking couvert et, plus globalement, un lieu de détente et de loisirs accueillant (espace vert, cinéma, bar-restaurant, office de tourisme).

Une opération d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine a été lancée en 2012 afin d'adapter et de réhabiliter une partie de l'habitat privé. Une convention de partenariat a été signée avec l'Établissement Public Foncier dans les centres anciens afin de réaliser le portage d'immeubles considérés comme stratégiques. En témoigne la création prochaine de 25 nouveaux logements du T1 au T4 dans l'îlot des Cordeliers par le groupe Buildinvest.

Les partenariats noués avec les acteurs économiques du territoire et les associations de commerçants en centre-ville ont permis également l'organisation d'animations et l'expérimentation de nouvelles pratiques : œuvres d'art et vitrines commerçantes dans des locaux commerciaux inoccupés, ouvertures de commerces éphémères...

> CONVENTION « CENTRE-VILLE DE DEMAIN » : **UN PROJET ET DES ACTIONS CONCRÈTES**

Fin septembre, la Ville et Grand Châtellerault ont signé la convention « Centre-ville de demain » avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Cette convention fait de Grand Châtellerault un territoire pilote sur le plan national.

ans le cadre de la convention « Centreville de demain », la Caisse des Dépôt et Consignations (CDC) accompagne des actions concrètes, notamment sur les sujets du foncier, de l'habitat-logement, des mobilités et connexions, des activités de centre-ville et du commerce de centre-ville. Avec un objectif double: réduire les écarts de développement des centres des villes intermédiaires par rapport aux cœurs des métropoles, mais aussi contribuer à inventer les centralités urbaines de demain.

La CDC va mobiliser, au profit du projet de redynamisation de la ville de Châtellerault, ses différents savoir-faire (accompagner, prêter,



investir), ainsi que sa boîte à outils (ingénieries technique, juridique et financière, prêts de courts et longs termes, interventions en fonds propres, expertise des nombreuses filiales du groupe... sans oublier l'économie mixte). La collectivité a élaboré un programme

autour de 16 actions concrètes, pour certaines déjà engagées par la collectivité: définition d'une stratégie de stationnement, engagement d'une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine. étude du potentiel commercial, etc.





Il apparaît important de porter la réflexion commerciale de Châtellerault à l'échelle de la Communauté d'Agglomération à 47 communes qui a vu le jour au 1er janvier 2017.

Une étude va débuter avant la fin de l'année. Une enquête auprès des consommateurs sur un échantillon de foyers de Grand Châtellerault permettra tout d'abord de mieux connaître l'offre commerciale et les besoins à l'échelle de l'Agglo. Ces données serviront à analyser les potentialités des commerces de centreville et aider à dynamiser le pôle commercial du centre-ville en modernisant l'offre existante et en connectant les pôles secondaires au pôle de centralité.



L'accès au centre-ville est déterminé par un stationnement urbain suffisant ainsi qu'une signalisation efficiente. Un travail important a déjà été engagé pour fluidifier l'artère principale qui dessert le centre-ville : le boulevard Blossac. Un stationnement fermé avec la 1ère heure gratuite a ainsi été mis en place.

Dans le but d'accompagner les importants projets immobiliers envisagés sur le centre-ville, mais aussi en prévision de l'augmentation des flux générés par une stratégie d'attractivité commerciale, il convient de formaliser d'une part une véritable stratégie de stationnement partagé propre au centre-ville, mais également de poursuivre les projets de création de petits parcs de stationnement en milieu urbain.

> LES COMMERÇANTS FONT (RE)VIVRE LEUR CENTRE-VILLE

n dépit d'un contexte difficile, les commerçants de centre-ville n'ont jamais baissé les bras à Châtellerault. Cette année, « Châtellerault ca bouge!» a accueilli un nouveau président en la personne de Jean-Marc Couhé, qui bénéficie d'une grande expérience en communication et du monde de l'entreprise. Il est parvenu à mobiliser les adhérents de l'association et à nouer des partenariats avec la Ville et l'Agglo, mais aussi les commerçants du « Collectif Dupleix » créé cette année autour du quartier des Halles, pour animer les rues commerçantes du centre-ville lors d'événements marquants.

Le concours « Pâtisserie, par ici!» organisé par l'Agglo,

les pâtissiers de la Vienne et le Centre de Formation des Apprentis de Poitiers a donné

lieu à des démonstrations. des ateliers... et à la présence

de Philippe Candeloro parmi les membres du jury!





Au mois de mai, la « Quinzaine du commerce de proximité » (organisé par « Châtellerault ça bouge! », le collectif Dupleix et l'Agglo) a proposé aux clients et promeneurs des opérations commerciales, un défilé de mode place Émile Zola, un pique-nique géant pour la fête des voisins.

> FAIRE BOUGER LE CENTRE... EN MUSIQUE!

haque année, des rendez-vous musicaux réguliers animent le centre-ville, qu'il s'agisse du festival Jazzellerault et de sa grande scène ouverte place Émile Zola, du festival de l'association Châtel'Blues au mois de juillet sur la place Dupleix, de la fête de la musique le 21 juin...



L'ÉTAT CONFIRME LA RÉVISION DES **VALEURS LOCATIVES COMMERCIALES**

Les impôts locaux des entreprises (taxe foncière et cotisation foncière des entreprises) sont calculés en fonction du montant d'une base locative qui était jusqu'ici déterminée par des données cadastrales de 1970.

Une réforme nationale lancée en 2013 et qui a abouti l'été dernier prévoit désormais de s'appuyer sur l'état réel du marché (déclarations annuelles de résultats, montant du loyer annuel...).

Pour éviter qu'il y ait des gagnants et des perdants, le Gouvernement a annoncé que les effets de la réforme (augmentation ou baisse de cotisation) seront lissés sur dix ans. jusqu'en 2026, via un montant de lissage appliqué sur la cotisation de chaque local concerné par la réforme.

Les organisations de professionnels du commerce demandent aujourd'hui un report de la réforme et un dialogue avec les pouvoirs publics pour trouver des solutions viables pour le commerce de centre-ville.

Une nouvelle saison au pays de la glisse!

Après la coupure estivale, les activités de glisse reprennent à la Forge. Avec l'équipe de la patinoire et les clubs utilisateurs, une nouvelle saison s'ouvre sur la glace.

C'est une tradition. Après avoir remisé les patins et profité des bords de Vienne tout l'été, les adeptes de glisse se retrouvent en octobre à La Forge. Jusqu'en mai prochain, vous pourrez y pratiquer le patinage sous toutes ses formes. La piste de 475 m² vous offre un grand confort. L'espace patinoire vous attend en famille ou en solo. Sensations et conditions de glisse optimales garanties.

La découverte des sports de glisse pour les plus jeunes est également au programme avec le jardin de glace réservé aux enfants de moins de 10 ans accompagnés d'un adulte. Ils peuvent s'initier à la luge et réaliser des parcours, dans un environnement ludique et sécurisé (1). L'équipe de la patinoire propose l'équipement à la location.

La patinoire peut aussi être un lieu inédit et original pour vos anniversaires, soirées entre amis ou sorties comités d'entreprise. Les samedis de 18 h à 20 h, un animateur organise votre fête ou votre rencontre sportive. Parcours de glisse, jeux sur glace, hockey... de quoi passer de bons moments dans un lieu unique.



(1) Ouvert le dimanche de 9 h à 11 h 30. Enfant (moins de 10 ans) 3.50 €. Adulte (accompagnant) 3,50 €. Location des patins incluse.

RENSEIGNEMENTS: 05 49 23 70 50 3 rue Clément Krebs La Manu

même à la belle saison, comme ici avec une œuvre du sculpteur Jacques Brouail lors de la grande exposition Brouail & Chaintrier en 2015.

> HOCKEY-CLUB DE CHÂTELLERAULT

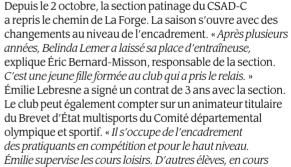
Une belle saison



« Cette nouvelle saison s'annonce plutôt bien, résume Adrien Fernandez, trésorier du club et responsable de l'équipe senior. Notre participation à la fête des sports a été une réussite. Il y a eu pas mal de monde intéressé, plutôt des jeunes. C'est notre public-cible principal. » L'équipe senior est composée de 20 joueurs qui pratiquent le hockey ensemble depuis des années. L'équipe participe à un championnat des équipes loisirs. La prochaine rencontre à domicile aura lieu le samedi 21 octobre, à 20h30, contre Le Mans. « À cette occasion, nous inaugurerons une nouveauté. Des explications sur les règles du hockey seront données au public avant et pendant le match. » Profitez-en pour passer un bon moment. L'entrée est gratuite. Et sait on jamais, cela pourrait vous donner envie de chausser les patins!

CONTACT: www.hockeyclubchatellerault.com

> CSAD-C PATINAGE **Un nouvel** encadrement Depuis le 2 octobre, la section patinage du CSAD-C



de formation du Brevet d'Instructeur Fédéral, font également partie de l'encadrement.» Au total, 6 personnes suivent les évolutions des patineurs sur la glace. L'investissement du club est reconnu par la Fédération. L'obtention pour la seconde année des labels École de glace et Club handisport vient en effet conforter la grande qualité de la section patinage du CSAD-C.

CONTACT: www.csad-c.net/sections/patinage

> UN NOUVEL ESPACE DÉTENTE AU BAR DE LA FORGE

Depuis début octobre, le bar de La Forge est à nouveau ouvert. Sébastien Duplessis, patron du Merle Moqueur depuis 2015, est à l'origine de ce nouveau départ. « L'offre était intéressante, sur l'autre rive de la Vienne. Nous proposons autre chose qu'au Merle Moqueur. Nous nous adressons à une clientèle différente, celle de la patinoire et du skatepark. L'objectif est que les gens qui viennent sur le site se sentent bien. L'ambiance est plus celle d'un espace détente que d'une brasserie. Nous proposons boissons, crêpes, gaufres, gâteaux et sucreries, ainsi que des plats à midi, sur les heures d'ouverture de la patinoire. »

L'École Nationale de Cirque de Châtellerault

en mouvement perpétuel

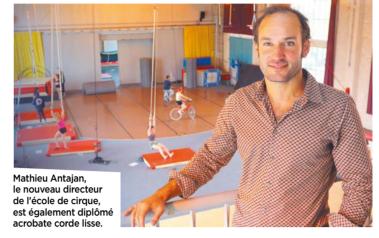
Mathieu Antaian est depuis le 21 août le nouveau directeur de l'École Nationale de Cirque de Châtellerault. En poste depuis guelgues semaines, mais dans les murs depuis un an, il a écrit le nouveau projet pédagogique et le projet d'établissement.

Mathieu Antajan, le nouveau directeur de l'École Nationale de Cirque de Châtellerault (ENCC) ne vient pas du sérail. Dans son enfance, à Auch, rien ne le prédestine plus qu'un autre au monde circassien. Il a découvert le cirque avec le Pop Circus, « une toute petite école qui a vu passer beaucoup de professionnels ». Après une scolarité classique et le bac en poche, il entre en prépa à l'école de Châtellerault pour intégrer l'enseignement supérieur.

Il enchaîne l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois et le Centre National des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne. Diplômé acrobate corde lisse, il passe dix ans sur les routes, à la croisée du cirque, de la danse et du théâtre.

« Diriger une structure, c'est aussi être dans le mouvement et la vibration »

Toujours « dans l'action », avec la compagnie Les Mobilettes, Mathieu Antajan pense l'école comme un laboratoire d'expériences. « Dès la seconde, l'élève doit chercher quel artiste il veut être demain. L'école doit donner aux élèves les outils pour qu'ils deviennent très vite maîtres de leur pensée et de leur corps, leur transmettre l'ouverture d'esprit. »



Entre cours de danse et cours d'art ou de culture se glisse désormais le « cours improbable ». Ni notes, ni salle attitrée. Mais des cycles de cinq semaines pendant lesquels un trio d'enseignants (cirque, jeu d'acteur et danse) aborde les grandes notions que sont l'équilibre, la peur, le contre-point ou encore le collectif. « *Rien n'est stable dans* le cirque. Diriger une structure, c'est aussi être dans le mouvement et la vibration. L'ENCC est un bel outil, nous travaillons avec une belle équipe. Il nous faut aujourd'hui être ouverts sur le monde et retrouver du rêve. »

L'ENCC crée avec les 3T « Les Insouciants », un festival de cirque dont la première édition est programmée du 1er au 10 décembre dans quatre lieux, dont le nouveau chapiteau de l'îlot de Laâge.

Le chantier s'est déplacé

en septembre dernier au

Les Bateliers de la Vienne

embarqués dans une nouvelle

aventure!

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, bien des marchandises étaient transportées par voie fluviale. Chargés de sel, de vin, de bois, de pierre et d'ardoise, toues, gabares et chalands naviguaient sur la Loire et ses affluents, Châtellerault était l'un des principaux ports de la Vienne.

Depuis 1996, les Bateliers de la Vienne font

revivre l'histoire de ces bateaux traditionnels. Après la reconstruction à l'identique de la Vigeane, toue cabanée emblématique de l'association mise à l'eau il y a dix ans et amarrée au pied de la Tour Henri IV, la Communauté des Bateliers de la Vienne s'est lancée dans un autre projet : la construction d'une nouvelle toue qui naviguera sur la Vienne, du canal de La Manu au Moulin de Chitré. Le chantier a démarré en janvier dernier. Tous les jeudis, une douzaine de batelières et bateliers, tous amateurs passionnés, se réunit dans les anciens abattoirs de la Ville. « Bricoleurs avertis ou pas du tout, mariniers dans l'âme, amoureux de la rivière et de son histoire », ils forment une équipe hétéroclite dans laquelle chacun, aux côtés d'un charpentier de métier, apporte ses compétences. Pendant la première semaine des vacances de Toussaint, le chantier ouvrira au public. Au programme : visites, exposition et animations.

La nouvelle toue, dont le nom est encore secret, sera mise à l'eau officiellement en août 2018, lors de la prochaine édition de « Jours de Vienne »!

Pour la construction de cette nouvelle toue, la Communauté des Bateliers de la Vienne a lancé un financement participatif. De nombreux Châtelleraudais ont déjà apporté leur soutien à cette belle aventure. Vous pouvez encore les rejoindre. Pour en savoir plus : https://www.helloasso.com/ associations/communaute-des-bateliers-de-la-vienne/collectes/une-toue-sur-le-canal

> LA VILLE **SOUTIENT LES ASSOCIATIONS**

Près de 480 associations animent la vie de la cité et renforcent la cohésion sociale. Ces associations ne pourraient pas fonctionner sans l'engagement de très nombreux bénévoles, ni sans le soutien des collectivités.

En 2016, la Ville a accordé 1 749 527,91 € d'aides directes et 1810 461,45 € d'aides indirectes. Pour 2018, les dossiers de demande de subventions doivent impérativement être déposés avant le vendredi 27 octobre.

Le service vie associative peut être contacté pour tout renseignement ou pour un accompagnement personnalisé.

SERVICE VIE ASSOCIATIVE 46 rue Arsène et Jean Lambert 05 49 93 02 99 www.ville-chatellerault.fr (rubrique associations)





On peut dire que Châtellerault a la fibre... des réseaux numériques! Depuis 2009, la Ville et l'Agglo investissent aux côtés d'Orange afin d'équiper le territoire. Côté particuliers et petites entreprises, la FTTH (1) prend sa vitesse de croisière. Ce remplacement des connexions au réseau classique permettra de faire passer le débit jusqu'à 150 mégas. À Châtellerault, sur les 4 190 foyers éligibles, les quartiers du Lac et Antoigné ainsi que le nord-ouest et le sud-est de la ville sont à présent couverts. Les autres quartiers le seront d'ici à 2020. L'infrastructure technique se déploie en conséquence.

Un calendrier soutenu

Fin 2017, 27 armoires seront opérationnelles sur Châtellerault. L'implantation de huit autres est à l'étude pour un déploiement en 2018. Chacune d'entre elles peut desservir de 64 à 128 abonnés. L'Agglo investit

également pour les entreprises sur l'ensemble des zones d'activité. Elles sont toutes raccordées à la FTTO (2) sur Châtellerault. La fibre optique est ainsi à la disposition des entreprises. Contrairement aux particuliers, le débit de ce type de connexion n'est pas partagé entre plusieurs abonnés. Il est symétrique et garanti pour un seul client. Les entreprises hors zones peuvent également être éligibles à la fibre. Le raccordement est réalisé par les services de Grand Châtellerault, en fonction des demandes. La commercialisation des services est proposée par des entreprises informatiques habilitées à fournir des accès FTTO.

(1) FTTH. Fiber to the Home. Fibre optique jusqu'au domicile. (2) FTTO. Fiber to the Office. Fibre optique jusqu'au bureau.

Consultez la carte du déploiement en temps réel sur reseaux.orange.fr

COMEDEC:

des démarches administratives simplifiées et sécurisées

En mairie de Châtellerault, les démarches administratives des usagers sont dorénavant simplifiées grâce à la mise en place du dispositif COMEDEC (COMmunication Electronique des Données de l'État Civil).

Obligatoire à partir du 1er novembre dans les communes qui disposent ou disposaient d'une maternité, ce dispositif dématérialisé de délivrance de données de l'état civil a pour objectif de centraliser l'ensemble des demandes d'acte adressées aux communes. Il concerne dans un premier temps les actes de naissance. Concrètement, pour une demande de passeport ou de carte nationale d'identité, l'usager (à condition d'être né dans une commune comme Châtellerault ayant dématérialisé les documents d'état civil) n'a plus à demander lui-même un extrait d'acte à sa mairie de naissance. Ce sont les agents de la mairie qui effectuent la demande à sa place et reçoivent les informations par transmission de données électroniques. Outre la simplification des démarches pour les citoyens, cette nouvelle procédure doit limiter l'affluence aux guichets, réduire le volume des courriers et donc les coûts d'affranchissement. Le dispositif COMEDEC, en sécurisant les échanges relatifs à l'identité des personnes,



limite aussi la fraude documentaire. Un avantage indéniable alors qu'on enregistre chaque année en France plus de 200 000 cas d'usurpation d'identité! COMEDEC est ouvert à toutes les communes qui le souhaitent et, lorsque la commune concernée y est raccordée, les notaires doivent utiliser ce dispositif pour obtenir les actes de l'état civil nécessaires à la rédaction de leurs actes.

LA LIGNE VERTE

Les 37 kilomètres de la « ligne verte » qui vient d'être entièrement refaite, ont été rebaptisés le 24 septembre dernier « Voie Sylvain Chavanel », en présence du champion cycliste!



FORMATION - INSERTION

CESSION D'INFORMATIONS BAFA/BAFD AU « 4 »

Mercredi 18 octobre, de 14h à 17h30. le 4 propose une cession d'informations sur le BAFA et la BAFD destinée aux



ieunes de 15 à 30 ans : l'occasion de découvrir, avec des professionnels et des animateurs du territoire, où et comment obtenir ces deux brevets. Entrée libre et gratuite sans inscription.

Le « 4 » - 4 rue Aimé Rasseteau - 05 49 70 00

VENEZ DÉCOUVRIR LE SCIENCE-TOUR



L'école de la 2^e Chance (E2C) propose à ses stagiaires une formation en alternance permettant d'accéder à un métier choisi, mais également de suivre des ateliers

pédagogiques transversaux : l'association Les Petits Débrouillards a accompagné ces derniers lors d'actions de sensibilisation autour du numérique et des techniques de fabrication innovantes... Les stagiaires de l'E2C et Les Petits Débrouillards vous invitent également à partager ces découvertes sous forme d'ateliers ludiques, gratuits et ouverts à tous :

Mardi 31 octobre, de 10h à 12h et de 14h à 17h Esplanade François Mitterrand, face à l'hôtel de Ville

RÉUNION PUBLIQUE

RÉSIDENCE HABITAT JEUNES - CHÂTEAUNEUF

Une réunion publique d'information est organisée à la salle polyvalente de la Maison Pour Tous afin d'informer les habitants du quartier de Châteauneuf sur le chantier de la résidence Habitat Jeunes et les objectifs de ce projet.



Jeudi 19 octobre, à 18h Maison Pour Tous à Châteauneuf

DÉCHETS

SACS POUBELLE

Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont distribués uniquement le 1er mercredi de chaque mois, salle Clemenceau. de 8h à 17h30.

ATTENTION!



La distribution ne sera pas assurée à l'hôtel de ville le mercredi 1^{er} novembre (férié) mais à la mairie annexe de Châteauneuf le ieudi 2 novembre et à la mairie de Targé le mardi 7 novembre, aux horaires habituels.

SANTÉ



COLLECTE **DE SANG**

Même jour, même heure, même lieu : le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.

La prochaine collecte aura lieu jeudi 26 octobre, 12 avenue Camille Pagé.

EXPRESSIONS

PRENONS SOIN DE NOTRE PATRIMOINE!

La France, ce pays de cocagne chargé d'histoire, avec ses milliers de clochers, ses édifices classés monuments historiques, ses villages pittoresques qui font notre fierté et notre richesse

Si la France reste la première destination touristique mondiale (environ 83 millions de visiteurs en 2016), ce n'est pas seulement pour le vin et le fromage... c'est avant tout pour la beauté et l'étendue de notre patrimoine, qu'il nous faut préserver, non seulement pour une meilleure connaissance de notre histoire commune, mais également pour le transmettre aux jeunes générations.

Seulement, l'entretien de ce patrimoine a un coût très élevé : le lancement d'un appel à contribution pour la restauration de l'église Notre-Dame de Paris le prouve (150 millions d'euros sur 20 ans sont nécessaires).

À Châtellerault, nous avons la chance de posséder un patrimoine conséquent, mais ancien. Son entretien nécessite l'implication de tous. Nous ne manquons jamais de solliciter des subventions de l'État, du Département ou de la Région. Grâce à ces financements multiples, nous avons pu réhabiliter la Manu, lancer la réfection du logis du Cognet, et bientôt celle du pont Henri IV.

Une campagne de mécénat avait été lancée pour redonner vie à l'ancien théâtre

Nous souhaitons dorénavant conserver notre patrimoine campanaire, méconnu par les Châtelleraudais. Outre la fameuse cloche russe de l'église St-Jean, le carillon de l'église St-Jacques est une merveille unique en son genre, que nous aimerions

À cet effet, nous avons sollicité Stéphane Bern, missionné par le Président Macron pour sauvegarder le patrimoine local en péril. Nous espérons que notre demande sera étudiée.

N'oublions jamais que l'Histoire est nécessaire pour connaître le passé, comprendre le présent et se projeter dans l'avenir.

Le groupe de la Majorité municipale lequipeabelin@gmail.com

AVENUE TREUILLE: QUELLE PLACE POUR LES CYCLISTES?

Pourtant le maire nous l'avait bien dit : dans le cadre « d'études », il entendait « engager une action sur 10 ans » pour « améliorer le schéma cyclable, notamment sur les axes structurants ». Il avait d'ailleurs démontré un zèle particulier, l'an passé, pour justifier l'aménagement de l'avenue Foch avec deux bandes cyclables fantaisistes ! Là où, d'ailleurs, une seule aurait sans doute suffi et aurait permis une meilleure sécurisation des différents usagers.

Hélas, la récente réfection de l'avenue Treuille vient de s'inscrire en faux par rapport aux affirmations précédentes de M. Abelin.

- Aucune piste cyclable sur ce qui est un axe structurant par excellence, puisque reliant la gare au centre ville.
- Aucune piste cyclable alors que la proximité du collège Descartes aurait dû inciter à un
- Aucune piste cyclable alors que le point de location de vélos se situe à la gare.

La nouvelle organisation de cette avenue, avec des parkings de chaque côté et des trottoirs qu'il faut bien entendu réserver aux piétons, n'offrira pas la possibilité de réparer aisément cet oubli inadmissible.

Un peu de cohérence serait à tout le moins souhaitable, voire exigible !

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, C. Pailler, S. Lansari-Capraz - groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr

NDLR: L'avenue Treuille va devenir une zone 30. Le Code de la route indique que toutes les chaussées en zone 30 sont à double-sens pour les cyclistes, sans qu'il soit nécessaire de matérialiser des pistes cyclables.

Texte non recu dans les délais impartis.

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine » É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1500 signes pour la majorité et à 1500 signes pour l'opposition. Les 1500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).



PEUGEOT

www.peugeot-chatellerault.fr

ETS GEORGET

17 Av Honoré de Balzac - 86 100 Châtellerault - Tél: 05 49 20 00 80











